



**Présentation du nouveau conseil municipal**

**1er rang :** Valérie LARGEAUD, Janique QUINTARD, Valérie DAO, Nicole ROUVREAU, Guillaume DIEUMEGARD

**2ème rang :** Alain LANDRY, Bruno BAUDOIN, Thierry GAILLARD, Louis-Marie GUÉRINEAU, Colette GINGUAY, Christelle CORBINUS.

**LES COMMISSIONS COMMUNALES**

Louis-Marie GUÉRINEAU est président de droit des commissions communales et du CCAS.

**Commission Budget et finances :** Nicole ROUVREAU (Vice-Présidente), Bruno BAUDOIN, Christelle CORBINUS, Valérie DAO, Guillaume DIEUMEGARD, Thierry GAILLARD, Colette GINGUAY, Alain LANDRY, Valérie LARGEAUD, Janique QUINTARD.

**Commission Personnel :** Nicole ROUVREAU (Vice-Présidente), Valérie DAO, Guillaume DIEUMEGARD.

**Commission Urbanisme :** Alain LANDRY (Vice-Président), Nicole ROUVREAU, Thierry GAILLARD.

**Commission Bâtiments, sécurité patrimoine, cimetière :** Alain LANDRY (Vice-Président), Christelle CORBINUS, Thierry GAILLARD, Colette GINGUAY, Valérie LARGEAUD.

**Commission Voirie, chemins, espaces verts, réseaux assainissement :** Thierry GAILLARD (Vice-Président), Bruno BAUDOIN, Guillaume DIEUMEGARD, Colette GINGUAY, Alain LANDRY.

**Commission Cadre de vie, animation, communications :** Nicole ROUVREAU (Vice-Présidente), Christelle CORBINUS, Valérie LARGEAUD, Janique QUINTARD.

**Commission bibliothèque :** Valérie LARGEAUD (référente), Valérie DAO.

**Commission agriculture :** Thierry GAILLARD (Vice-Président), Colette GINGUAY.

**Centre Communal d'Action Sociale :** Nicole ROUVREAU, Christelle CORBINUS, Thierry GAILLARD, Colette GINGUAY, Janique QUINTARD, Nathalie GEFFROY, Marie-Andrée HACHON, Cécile PROUX, Joseline ROCHARD et Isabelle VEILLON.

**Délégués auprès des services extérieurs :**

Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine : Titulaire Louis-Marie GUÉRINEAU, Suppléante Nicole ROUVREAU

Sécurité Routière : Louis-Marie GUÉRINEAU

Défense : Louis-Marie GUÉRINEAU

SIEDS : Titulaire Alain LANDRY— Suppléant Thierry GAILLARD

*Petit secret de la rédaction : pour élaborer le bulletin « Ça s'Saurais », nous travaillons sur un thème d'actualité ; alors, la personne chargée de l'édito et le maire écrivent chacun de leur côté sur ce thème, habituellement de manière très différente. Avec l'arrivée de nouvelles personnes dans le comité de rédaction, il se trouve que pour ce numéro, l'édito et le mot du maire se ressemblent mais nous avons fait le choix de les laisser tels que... bonne lecture.*

## **Le Mot du Maire**

### **De la sobriété imposée et subie à la sobriété choisie et assumée...**

Pendant cette période de confinement imposée, nous avons, pour certains parmi nous complètement et pour d'autres partiellement, changé de rythme de vie et modifié un grand nombre de nos habitudes ... un peu plus de vie en famille, beaucoup moins de sorties voire plus du tout, la voiture au repos, moins d'achats inutiles, alimentation plus locale, ...

Si je fais abstraction des inconvénients majeurs de cette période, nous avons malgré ou grâce aux contraintes, pu expérimenter une autre manière de vivre avec de nombreux points positifs... Et maintenant à la sortie de ce confinement, nous pouvons avoir envie de revenir à vivre complètement comme avant et « rattraper le retard » ! Mais nous pourrions aussi tirer les leçons de cette période et faire le choix d'une sobriété assumée qui nous ferait profiter de la vie autrement avec plus de solidarité, plus de relations vraies et purgées de tout artifice inutile... et certainement le bonheur assuré tout simplement.

Cette période a aussi révélé nos faiblesses et notre dépendance envers d'autres pays en ce qui concerne la santé, l'alimentation et la gestion des déchets. Pour l'alimentation nous avons découvert que nous pouvions trouver localement la majorité de nos besoins élémentaires avec les ventes directes et les commerçants locaux. Les frontières fermées nous ont montré qu'une partie de nos déchets (les textiles par ex.) étaient traités à l'étranger, ce qui a bloqué les collectes, les tris et les stockages. Ne pas assumer nos déchets individuellement mais aussi collectivement n'est pas vraiment signe de progrès de nos sociétés dites évoluées ... Nos échanges internationaux sont évidemment utiles et incontournables mais ils ne doivent pas empêcher de garder localement, un maximum d'activités qui favoriseraient notre souveraineté et indépendance.

Espérons que de vraies réformes soient mises en place pour une réelle reconnaissance de tous les métiers au service des personnes, donc au service de chacun de nous et de nos proches ... ce serait un signe réel d'évolution positive de notre société pour plus d'humanité (et moins de futilités qui encombrant nos vies)

Le nouveau conseil municipal présenté en couverture va pouvoir commencer à prendre en main les affaires communales en tirant les leçons, directement ou indirectement, de cette période que nous venons de vivre, dans notre territoire rural riche de tant d'avantages et de ressources...

Bel été à chacun de vous.

*Le Maire, Louis-Marie GUERINEAU*

## **Edito**

### **« De la sobriété imposée et subie à la sobriété choisie et assumée... »**

Sobriété : qualité d'une personne qui se comporte avec retenue ou comportement qui se caractérise par une absence d'ornements superflus.

### **« De la sobriété imposée et subie... »**

Le mardi 17 mars 2020 12 heures, la France s'est retrouvée confinée, avec seulement les activités essentielles autorisées. Le moindre déplacement lié à la consommation demandait une permission écrite. Les réactions ont été, la stupeur mais aussi une obéissance immédiate avec des contraintes plutôt bien respectées ! Une docilité inattendue des Français due à une épidémie de la peur...



*... et la nature reprend ses droits ...*

### **« ...à la sobriété choisie et assumée »**

*Dans le monde où nous vivons, manger à sa faim, être vêtu, abrité et soigné est à la racine du bonheur - dit Pierre Rabhi.*

Est-ce que ce temps de confinement que nous venons de vivre nous a permis de réfléchir à une autre manière de voir notre vie, recentrée sur l'essentiel, plus généreuse, plus consciente de notre impact sur notre environnement et où chacun pourrait agir à son niveau ?

Et inciter à de gros changements de société...

## Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque a ouvert prudemment ses portes à partir du mercredi 27 mai avec les précautions nécessaires: prise de rendez-vous téléphonique, pas plus de deux personnes à la fois, masques et désinfection des mains, et livres touchés rangés à part et en attente de 10 jours, selon les consignes départementales. Evidemment, il manque le plaisir des rencontres, mais cela ne devrait plus tarder!

### Animations

#### **Clubs de lecture:**

- le comité de lecture des adultes va commencer : il s'agit du prix des lecteurs du festival de Cognac. Cette année, 4 romans espagnols sont à votre disposition et il faudra voter en octobre pour élire votre préféré. Les résultats seront regroupés avec ceux des bibliothèques des Deux-Sèvres, de la Vienne et des deux Charentes.

- Le club de lecture « jeunesse » se verra proposer la découverte d'albums et de romans très récents, sélectionnés dans la bibliothèque et issus de nos achats. Chacun pourra découvrir au choix, un, deux ou trois livres et donner son avis. Un grand goûter après la rentrée sera l'occasion de présenter les livres lus et de partager son avis avec les autres . Bien entendu, les adultes peuvent participer à cette découverte de la littérature jeunesse !

#### **Jeux d'été**

Nous espérons être libérés des contraintes du déconfinement pour pouvoir jouer librement aux jeux de société pendant tout l'été : deux caisses de jeux ont été réservées à la médiathèque départementale et seront à disposition à partir du mercredi 15 juillet. Enfants et adultes sont invités....

A bientôt

## La Sauraisienne

Nous sortons doucement du confinement et nous avons besoin de nous retrouver. C'est pour cela que La Sauraisienne veut relancer ses activités à partir du mois de septembre.

Nous reprendrons les ateliers de l'année passée :

- Les cours de guitare pour ados et adultes
- Les cours de chant pour adultes

Ces deux activités seront encadrées par Sylvain, comme les autres années.

Si cela est possible, nous reprendrons dès la rentrée le goûter des anciens.

Nous espérons également pouvoir organiser en 2021 les animations suivantes : notre soirée Auvergnate fin janvier, la course de vélo avec le club cycliste de Châtillon sur Thouet, La fête de la musique le 21 juin.

La Sauraisienne est ouverte bien sûr à toutes les propositions d'activités ou de soirées pour pérenniser la convivialité de notre petite commune...

*Merci à Guillaume, Nathalie et leurs enfants qui ont mis en place le fleurissement dans les jardinières et parterres autour de la mairie ... lors d'une saine occupation dominicale !!*



## Aménagements sécurité RD 22 dans traversée de Saurais

En projet depuis l'année dernière, la sécurisation de la route départementale (RD22) dans le bourg va enfin passer aux étapes de tests. Cette période de 3 à 6 mois (jusqu'à la fin de l'année 2020) va nous permettre de voir ce qui fonctionne bien (ou moins bien), ce qui répond aux critères du conseil municipal et aux habitants du centre bourg. Nous essaierons plusieurs dispositifs.

Pour rappel, voici les principaux objectifs :

- Sécuriser les habitants et utilisateurs des locaux communaux dans la Rue des Marronniers.
- Permettre aux usagers de la mairie et de la bibliothèque de stationner à proximité de ces lieux,
- Dissuader les gros poids lourds en transit de passer par la RD 22 entre La Ferrière et Mazières (trajets parfois conseillés par certains GPS) ,
- Protéger les riverains en proximité directe avec la rue,
- Protéger les passages piétons,
- Sécuriser l'entrée des véhicules sur cette rue à partir des habitations et voies adjacentes,
- Faire ralentir tous les véhicules dans la Rue des marronniers (l'étude statistique menée par le Conseil Départemental montrait que 40% des véhicules roulaient au-delà de la vitesse autorisée !)
- Sécuriser le secteur du cimetière et carrefour avec la route de La Chapelle Bertrand (d'autres travaux seront envisagés au cimetière pour compléter cette sécurisation).

Afin de ne pas trop gêner les utilisateurs journaliers et les agriculteurs, nous avons fait le choix de ne pas mettre de ralentisseurs surélevés, mais nous testerons des chicanes avec zones de stationnement, tout en laissant un passage minimum de 3,80 m à 4 mètres. Une zone limitée à 30km/h sera testée entre la mairie et le cimetière. Et nous comptons évidemment sur le respect de ces équipements provisoires par tous les conducteurs de voitures, de camions et d'engins agricoles. Merci à vous, c'est simplement pour la sécurité de nous tous, et en particulier, des enfants et personnes à mobilité réduite.

Merci de nous faire part de vos remarques et pistes d'amélioration pour aboutir, en fin d'année, à un projet définitif qui sera réalisé en 2021, entièrement ou partiellement, en fonction du coût et de nos finances. Merci de votre compréhension et de votre participation bienveillante.

### Vitesse adaptée



Toujours avec le souci permanent de protéger les piétons et habitants de Saurais, et comme il a été remarqué que certains chauffeurs (et parfois des riverains) roulent trop vite dans la rue des Tilleuls et dans le lotissement, nous serons contraints de mettre en place des dispositifs adaptés.

Dans ces deux endroits des enfants et des personnes à mobilité réduite sont mis en danger.

Nous sommes tous responsables les uns des autres et nous devons donc adapter notre vitesse aux situations particulières (manque de visibilité, rue étroite, présence d'enfants et personnes âgées, ...).

### Consigne pour les boîtes aux lettres

(voir détail sur le site Internet de la commune)

Afin de répondre aux normes en vigueur et de faciliter l'accès du facteur (et autres déposants) aux boîtes aux lettres, voici quelques consignes simples à mettre en œuvre :



- **La boîte aux lettres doit être placée en limite de propriété** pour un accès depuis le domaine public sans entrer en terrain privé
- Elle doit être de **dimension réglementaire** (26cm X 26cm X 34cm) avec une serrure compatible avec la distribution postale.
- Elle doit être **posée entre 1m et 1,50m du sol**
- **Le nom et prénom des destinataires** doivent être notés **en lettres capitales** sur la boîte.

Merci de faire le nécessaire pour que votre boîte aux lettres réponde aux critères ci-dessus.

## COMMUNE DE SAURAI - REALISE 2019

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Assainissement collectif	27 173,28	Amortissement Etude carte communale	2 804,94
Acquisition bornes incendie	6 996,00	Dotations, Remboursement TVA an 2017	671,25
Acquisition de matériel illuminations	1 500,00	Taxe aménagement habitation lotissement	386,06
Amortissement subvention	607,50	Subvention assainissement	5 100,00
		Part section de fonctionnement	10 938,78
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>36 276,78</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>19 901,03</b>
<b>Résultat 2019 = 36 276,78 € – 19 901,03 € = - 16 375,75 €</b>			
		<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>2 608,42</b>
<b>Déficit reporté sur 2019 = 16 375,75 € - 2 608,42 € = - 16 375,75€</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Achats, services extérieurs, impôts	36 605,36	Produits services, ventes diverses, produits exceptionnels et remboursement salaire	1 785,97
Personnel (salaires + charges)	42 802,47	Impôts et taxes additionnelles	73 887,60
Charges de gestion courante	15 936,40	Dotations, subventions	54 241,63
Reversement fiscalité	10 715,00	Autres produits de gestion (locations)	2 946,90
		Produits exceptionnels	687,50
Amortissement Etude carte communale	2 804,94	Amortissement subvention carte communale	607,50
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>108 864,17</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>133 549,60</b>
<b>Résultat 2019 = 133 549,60 € - 108 864,17 € soit 24 685,43 €</b>			
		<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>+ 201 429,48</b>
<b>Excédent reporté sur 2019 = (201 429,48 € + 24 685,43 €) = 226 114,91 €</b>			



## LOTISSEMENT DES FRENES - REALISE 2019

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Stock des travaux réalisés	171 104,19	Variation de stock initial de 2019	168 661,99
Remboursement capital prêt	71 053,80		
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>242 157,99</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>168 661,99</b>
Résultat 2019 - Déficit = 242 157,99 - 168 661,99 € soit - 73 496,00 €			
Excédent antérieur reporté = 12 364,31			
Déficit reporté sur 2020 = 73 496,00 € - 12 364,31 € = -61 131,99 €			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Intérêts des emprunts	2 152,20	Vente de terrain	0
Variation de stock initial de 2019	168 661,99	Transfert charges financières	2 152,20
Transfert charges financières	2 152,20	Stock des travaux réalisés	171 104,19
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>173 256,39</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>173 256,39</b>



## CCAS DE SAURAS - REALISE 2019

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	Réalisées en €	Recettes	Réalisées en €
Fêtes et cérémonies	814,14	Participation commune	0
		Dons	0
<b>TOTAL réalisé</b>	<b>814,14</b>	<b>TOTAL réalisé</b>	<b>0,00</b>
Résultat 2019 = 0,00 € - 814,14 € soit -814,14€			
Excédent antérieur reporté = + 1 303,55 €			
Excédent reporté sur 2019 = 1 303,55 € - 814,14 € = 489,41 €			

## La nature dans tous ses états ...



Madame Monique Gautier dans la rue des Tilleuls héberge tous les ans quelques familles d'hirondelles dans son garage. Les nids (environ une vingtaine) sont bien accrochés aux poutres, et les hirondelles virevoltent dans cet espace frais et sombre : tout ce qu'aiment les ambassadrices du printemps...



Ce 10 mai 2020 pendant le confinement, les insectes ont continué leur vie sociale ... ici, sur le même framboisier on peut voir les jeux amoureux de 2 sortes d'insectes : des **pu-naises** en bas à droite, et des **capricornes du chêne** en haut à gauche.

### Du côté des gourmets !

### Délice aux framboises du jardin ...

#### Ingrédients

150 g de farine, 175 g de sucre, 2 œufs, 1 zeste de citron bio ou non traité, 100 g de framboises fraîches ou surgelées, 50g de beurre, 1/2 sachet de levure chimique, sucre glace pour décorer.

#### Préparation

Préchauffer le four à 180°.

- ⇒ Mélanger les œufs et le sucre jusqu'à blanchissement. Ajouter la farine, la levure et le zeste de citron.
- ⇒ Beurrer et fariner le moule, puis y verser la pâte.
- ⇒ Répartissez régulièrement les framboises sur le dessus en les intégrant dans la pâte.
- ⇒ Répartir le beurre en fines lamelles sur les framboises.
- ⇒ Enfourner au milieu du four pendant 35 minutes.
- ⇒ Laisser refroidir puis saupoudrer avec le sucre glace, et déguster sans modération !!

Arrosé d'un vin doux, blanc ou rosé avec modération !!



# Calendrier 3ème trimestre 2020

Beaucoup de manifestations sont annulées ou reportées

Les 3 communes voisines qui organisent habituellement la soirée du 13 juillet au Terrier du Fouilloux ont annulé les festivités il y a quelques semaines en raison des recommandations sanitaires en cours.

- ◇ Même si cette soirée du 13 juillet est annulée, il nous paraît possible de nous retrouver en **soirée du mardi 14 juillet** (à partir de 19h) pour un **pique-nique sorti du panier, et chacun avec son matériel (chaises, table, couverts...)** sur le site du Terrier.
- ◇ En respectant les gestes barrières encore en vigueur, il est important de garder des temps conviviaux qui sont la base même de notre vie en société ...
- ◇ Pas de tivoli, pas d'organisation par les communes. Et espérons qu'il fera beau temps !



## Dictons et citations

La mélancolie, c'est le bonheur d'être triste  
**Victor Hugo**

Si la vertu ne suffit pas à assurer le bonheur, la méchanceté suffit à rendre malheureux  
**Aristote**

Le bonheur vient de l'attention prêtée aux petites choses, et le malheur de la négligence des petites choses  
**Proverbe Chinois**

Le bonheur est né de l'altruisme et le malheur de l'égoïsme.  
**Bouddha**

C'est ça qui me fait peur dans le bonheur : l'usure, la lassitude, l'effilochage.  
**Jean D'Ormesson**

Bibliothèque Municipale  
Mercredi 14h à 17h  
Samedi 10h à 12h

✉ [bibliotheque-saurais@orange.fr](mailto:bibliotheque-saurais@orange.fr)

Mairie - Secrétariat de la mairie  
Mardi 9h-12h - Jeudi 14h30-17h30

☎ 05-49-64-16-83 ☎ 08-11-38-53-46.

✉ [commune.de.saurais@orange.fr](mailto:commune.de.saurais@orange.fr)

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

## Infos pratiques

- Etablissement Français du Sang (E.F.S.)

☎ 05 49 79 43 11

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



**Site Internet SAURAI, nouveau lien :**

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/saurais>

Ce site se veut être un lien interactif entre nous, il est de la responsabilité de chacun de le faire vivre en proposant des articles, photos, réflexions ... Il permettra plus de réactivité et de souplesse que le bulletin papier trimestriel... Merci donc de faire vos propositions et remarques sur le mail communal : [commune.de.saurais@orange.fr](mailto:commune.de.saurais@orange.fr) ou auprès du webmaster de la CC Parthenay-Gâtine [communication@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:communication@cc-parthenay-gatine.fr)

### Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé les 30 juillet, 4 août et 6 août 2020 ; les 17 et 21 septembre 2020. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

### S.O.S. ALCOOL

*Si besoin, l'association parthenaisienne « SOS Alcool » peut vous écouter, vous accompagner et vous orienter vers des professionnels de la santé spécialisés pour trouver des solutions personnalisées à chaque personne dépendante de l'alcool.*

Contact : 05 49 95 19 47 , Gisèle

Mail : [sos-alcool@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:sos-alcool@cc-parthenay-gatine.fr)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé... et pour la vie.

*Imprimé par nos soins en mairie.  
Ne pas jeter sur la voie publique*